

ALEXANDER DE TUNIS

[L.S.]

CANADA

GEORGE VI, *par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi.*

A TOUS CEUX À QUI les présentes parviendront,—SALUT:

PROCLAMATION

SACHEZ que, désireux et ayant résolu, aussitôt que faire se pourra, de nous rencontrer avec Notre Peuple du Canada, et d'obtenir son avis au Parlement, Nous, sur l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, par les présentes convoquons la Chambre des communes dans et pour le Canada, et la sommons de se réunir en Notre cité d'Ottawa, Canada, le jeudi premier jour de septembre prochain pour, là et alors, entrer en conférence et traiter avec les hommes illustres et le Sénat du Canada.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Cousin, Harold Rupert Leofric George, Vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de Notre Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, maréchal dans Notre Armée, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, Canada, ce trentième jour d'avril en l'an de grâce mil neuf cent quarante-neuf, le treizième de Notre Règne.

Par ordre,

Le sous-secrétaire d'État,

C. STEIN.